

# PROGRAMME INTERNATIONAL DE RÉSIDENCE À STUTTART

CE PROGRAMME D'ÉCHANGE PERMET CHAQUE ANNÉE À DEUX ARTISTES DE BÉNÉFICIER D'UNE BOURSE DE SÉJOUR ET UNE BOURSE DE PRODUCTION.

UN.E ARTISTE ALLEMAND.E VIENT RÉSIDER À ART3, UN.E ARTISTE FRANÇAIS.E SÉJOURNE À STUTTART ACCUEILLI.E PAR L'INSTITUT FRANÇAIS DE STUTTART.

LA RÉSIDENCE DONNE LIEU AU FINANCEMENT D'UN PROJET EN COLLABORATION AVEC LA STRUCTURE D'ACCUEIL.

## CONDITIONS GÉNÉRALES :

- RÉSIDER EN RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES, OU AVOIR FAIT SES ÉTUDES EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES\*,
  - AVOIR MOINS DE 40 ANS,
  - FAIRE PARVENIR UN DOSSIER ARTISTIQUE NUMÉRIQUE QUI DOIT COMPRENDRE :
    - 10-20 IMAGES DU TRAVAIL RÉCENT,
    - UN AVANT-PROJET ET UN CV ACTUALISÉ,
    - UNE REVUE DE PRESSE, TEXTES.
  - LES DOCUMENTS DOIVENT COMPORTER VOTRE PRÉNOM ET NOM ET NOUS PARVENIR AVANT LE 10 SEPTEMBRE 2021.
- À ENVOYER À [CONTACT@ART-3.ORG](mailto:CONTACT@ART-3.ORG)  
(OBJET : CANDIDATURE STUTTART)

## DURÉE :

- 3 MOIS : FÉVRIER - MARS - AVRIL.

## ALLOCATION :

- 3 000 €

## LOGEMENT :

- MISE À DISPOSITION D'UN STUDIO À LA KUNSTSTIFTUNG BADEN-WÜRTTEMBERG GMBH.

## FRAIS À LA CHARGE DE L'ARTISTE :

- VOYAGES, NOURRITURE, TÉLÉPHONE.

LA PÉRIODE DE SÉJOUR À L'ÉTRANGER EST DÉFINIE EN ACCORD AVEC LA STRUCTURE PARTENAIRE ET LES MODALITÉS DE L'ÉCHANGE SONT FIXÉES PAR UNE CONVENTION.

art 3  
art contemporain  
résidences production diffusion

8, rue Sabaterie  
F - 26 000 Valence  
téléphone +33 (0)4 75 44 60 37  
[contact@art-3.org](mailto:contact@art-3.org)  
[www.art-3.org](http://www.art-3.org)

\* CURSUS SCOLAIRE SUPÉRIEUR

LE PROGRAMME D'ÉCHANGES EST DESTINÉ À DES ARTISTES PLASTICIENS ENTRE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES ET LE MINISTERIUM FÜR WISSENSCHAFT, FORSCHUNG UND KUNST BADEN-WÜRTTEMBERG, COORDONNÉ PAR ART3 EN PARTENARIAT AVEC L'INSTITUT FRANÇAIS DE STUTTART.